

Entente universitaire - Acfas et Université de Montréal (Faculté des études supérieures et postdoctorales)



À tous les étudiants de 3^e cycle – La *Faculté des études supérieures et postdoctorales* (FESP) de l'Université de Montréal est heureuse de vous informer qu'elle couvrira les frais d'inscription au congrès et d'adhésion à l'Acfas pour **soixante-dix (70)** de ses étudiants de 3^e cycle présentant une communication libre au 87^e Congrès de l'ACFAS qui se tiendra du 27 au 31 mai 2019 à l'UQO.

Sur la base du **premier arrivé, premier servi**, les étudiants de 3^e cycle devront remplir les trois conditions suivantes :

- 1) Avoir un compte utilisateur valide sur le site Internet de l'Acfas :
 - avoir choisi « Étudiant au troisième cycle universitaire » dans le champ *Statut* du profil du compte utilisateur sur le site Internet de l'Acfas;
 - avoir inscrit « UdeM – Université de Montréal » dans le champ *Principal établissement ou organisme d'attache* du profil de leur compte utilisateur sur le site Internet de l'Acfas;
- 2) Être le **1^{er} auteur** d'une proposition de communication libre (orale ou par affiche) **acceptée**;
- 3) S'inscrire au congrès **du 1^{er} au 15 février 2019** inclusivement par le biais d'un formulaire qui sera transmis par la FESP le 4 février 2019 aux étudiants ayant une proposition de communication libre acceptée.

Procédure à suivre pour faire une proposition de communication et bénéficier de l'entente

Étape 1 – Avoir un compte utilisateur valide sur le site Internet de l'Acfas

Veillez-vous assurer de ne pas créer de compte en double.

Pour créer un compte :

1. Allez sur acfas.ca;
2. Dans le coin supérieur droit, cliquez sur « Créer un compte »;
3. Entrez votre nom, votre courriel et un mot de passe de votre choix;
4. Vous recevrez dans votre boîte de réception de courriels un message de confirmation d'ouverture de compte. Dans ce message, cliquez sur le lien URL d'activation du compte;
5. Ouvrez une session de votre compte afin de compléter les informations de votre profil.

Étape 2 - Soumettre une proposition de communication

- **Pour soumettre une proposition de communication libre** : consultez la page [Appel de propositions](#) sur le site acfas.ca et remplir votre proposition avant le 10 décembre 2018.

Étape 3 – Réponse du comité d'évaluation

- **Les auteurs de communications libres** recevront par courriel une réponse d'acceptation ou de refus de leur proposition de la part du comité scientifique, le **1^{er} février 2019**.

Étape 4 – S'inscrire au congrès

Si votre communication est acceptée et pour bénéficier de l'entente, vous devez remplir, **du 1^{er} au 15 février 2019** le formulaire d'inscription qui vous sera transmis par la FESP le **4 février 2019** et le retourner à l'adresse fesp-acfas@umontreal.ca dès que possible – selon la règle du **premier arrivé, premier servi**

Étape 5 – Validation de l'inscription par l'Université de Montréal

La *FESP* de l'Université de Montréal validera les demandes d'inscription reçues. **Soixante-dix (70)** étudiants pourront bénéficier de l'entente. En raison de ce nombre, il est possible que certains étudiants de 3^e cycle de l'Université de Montréal présentant une communication libre ne puissent bénéficier de l'entente.

Au plus tard le 12 février 2019, vous recevrez un message de la *Faculté des études supérieures et postdoctorales* vous informant si vous bénéficiez ou non de l'inscription gratuite. Dans la négative, vous aurez alors à déboursier les frais d'inscription au congrès. Il vous sera demandé de procéder à l'inscription en ligne (acfas.ca) d'ici le 28 février 2019 afin d'assurer votre présence au programme du congrès.

En espérant vous retrouver à l'occasion du **87^e Congrès de l'ACFAS!**
UQO, du 27 au 31 mai 2019

Le recours au masculin pour désigner des personnes a pour but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

